



Les épreuves écrites d'allemand au baccalauréat 2013

publié le 19/06/2012 - mis à jour le 20/06/2012

Pour les séries LV1 et LV2 du baccalauréat général et technologique

Descriptif :

Quelques compléments utiles relatifs aux épreuves écrites

Sommaire :

- Les supports d'évaluation de la compréhension écrite au baccalauréat général
- **L'appareil d'évaluation**
- **L'expression écrite**
- **Spécificités du baccalauréat technologique**

● Les supports d'évaluation de la compréhension écrite au baccalauréat général

- **L'évaluation de la compréhension de l'écrit s'effectuera à partir d'un dossier composé de deux ou trois documents de nature si possible différente et entretenant entre eux des relations implicites autour d'une même thématique en lien avec l'une des notions du programme (*mythes et héros, idée de progrès, espaces et échanges, lieux et formes du pouvoir*).**
- **Un ou deux des documents composant le dossier peuvent être des extraits de textes de fiction.**

● L'appareil d'évaluation

- L'ensemble des questions posées aux candidats en compréhension pourra être ancré dans une **mise en situation** en lien avec une **tâche communicative**. Exemple : „*Sie sollen für die Schülerzeitung Ihrer Partnerschule einen Bericht über das vorliegende Dossier schreiben, in dem Sie die wichtigen Informationen identifizieren, die verschiedenen Standpunkte, die in den Dokumenten zum Ausdruck kommen, und als Jugendliche oder Jugendlicher in Frankreich auf diese Informationen reagieren. Um diesen Bericht vorzubereiten, müssen Sie folgende Fragen auf Deutsch beantworten.*“
- L'évaluation de la compréhension pourra s'effectuer au moyen de la batterie de **tests habituels**. Les questions prendront en compte les types d'informations attendues aux différents niveaux du cadre (A2/B2) et permettront d'évaluer les capacités linguistiques et pragmatiques correspondantes du candidat.
- La question posée et la réponse attendue seront dans la langue-cible, l'allemand. Dans le cadre de l'évaluation de la compréhension de l'écrit au **niveau B2**, les candidats traiteront en allemand la question portant sur les liens entre les documents. Toutefois, seuls les éléments de compréhension qui apparaissent dans la réponse seront pris en compte dans l'évaluation et non pas la qualité de la langue utilisée.
- Les candidats pourront être évalués sur leur **compétence culturelle** (capacité à identifier et à interpréter des comportements collectifs ou individuels au moins partiellement motivés par un contexte culturel ou civilisationnel).
- Le **barème** prévoit que l'ensemble des items d'un même niveau de compétences corresponde au nombre de points indiqué ci-dessous :
 - LV1 : items A2 (3 points), items B1 (4 points), item B1/B2 (3 points) = 10 points au total

- LV2 : items A2 (5 points), items B1 (5 points) = 10 points au total

● L'expression écrite

Les questions destinées à évaluer la capacité à l'expression écrite s'inscrivent, comme toujours, dans la thématique abordée par le dossier.

- ▶ Une question appelle plus précisément **une narration ou une description**. Elle peut éventuellement s'appuyer sur un document dont l'accès est très simple (caricature, bref CV, etc.)
- ▶ Une question invite clairement le candidat à **une argumentation** en relation avec la thématique du dossier, y compris pour les candidats de LV2. C'est en effet au niveau du barème de conversion du total de points score en une note que la différence intervient, pour l'évaluation de l'expression écrite, entre les candidats de LV1 et de LV2.

● Spécificités du baccalauréat technologique

- Les sujets d'écrit en séries technologiques et en séries générales seront différents puisque les épreuves n'auront pas lieu en même temps. Les supports pourront être soit un dossier soit un texte unique.
- L'évaluation de la compréhension de l'écrit s'effectuera à partir d'un document dont la thématique est en lien avec l'une des notions du programme. Toute l'évaluation s'effectuera en langue cible, en ayant recours à la batterie de tests habituels modifiés dans la même perspective que pour le baccalauréat général.

Toutes ces nouvelles dispositions seront explicitées à partir d'un sujet 0 lors des journées de formation qui se tiendront le plus tôt possible en début d'année scolaire.